

Charte de bonne conduite



Les cueillettes de fleurs et de plantes sont interdites.



Ne pas s'écarter des sentiers et respecter les propriétés privées.



Ne rien jeter, emporter ses déchets, respecter la nature.



Penser au travail des agriculteurs, respecter les cultures et les animaux.



Tenir les chiens en laisse.



Se renseigner sur les périodes de chasse auprès des communes pour sa sécurité (prudence et diplomatie).



En forêt, ne jamais allumer de feu.



112
Appel d'urgence
européen



3250
Météo

EN VENTE DÈS MAINTENANT



Tous nos parcours de
randonnées sont à
découvrir dans nos bureaux
d'information touristique.



En vente à l'Office de Tourisme Nouvelle Normandie.
Tous droits réservés. Ne pas jeter sur la voie publique.



Entre moulins d'hier et d'aujourd'hui

N°12

Sentier de randonnée



9,8 km
au départ du parking de Tourny
à Vexin-sur-Epte
Coordonnées GPS : 49.1851 , 1.54593

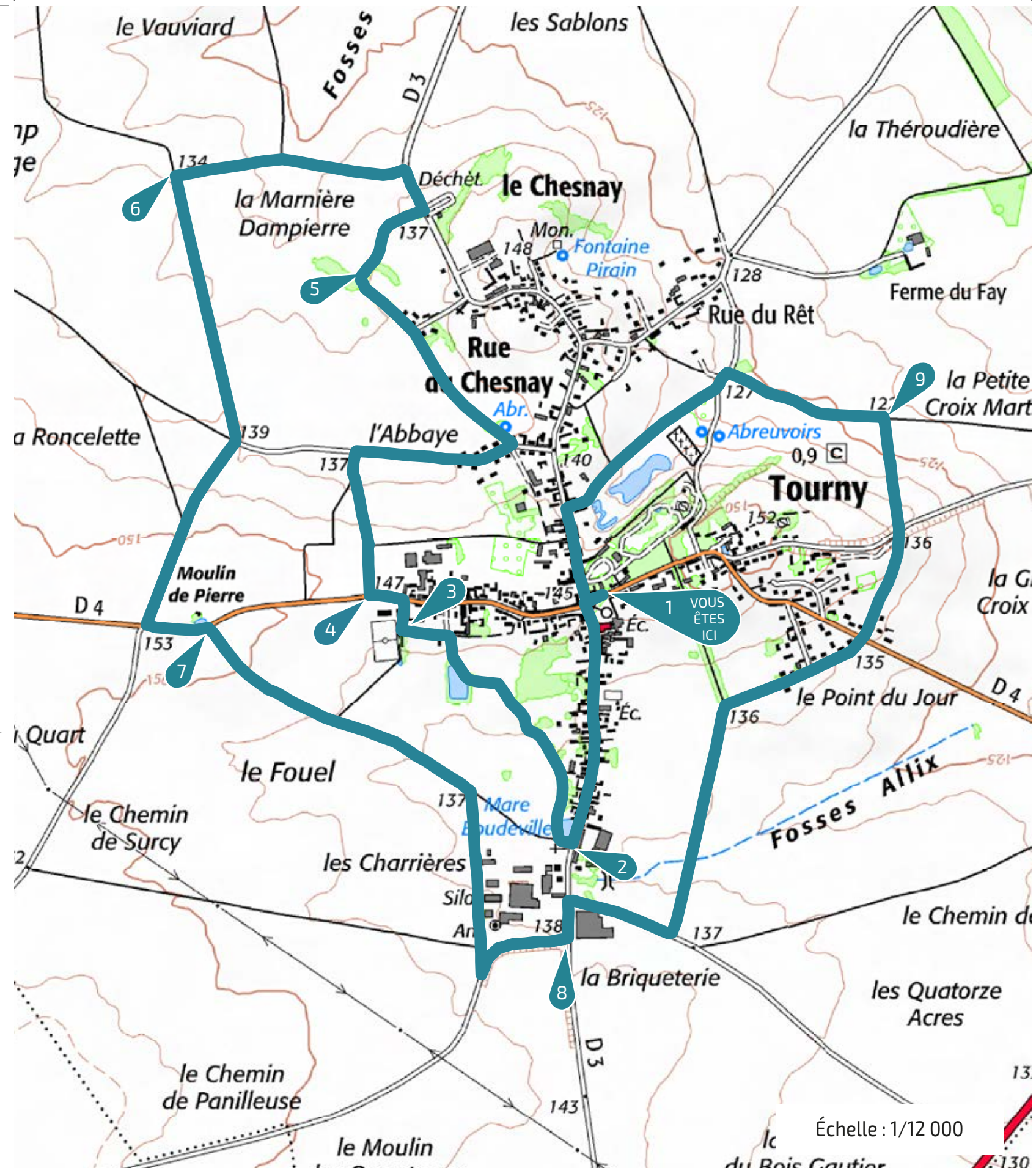


en direction des éoliennes. Poursuivre tout droit sur le chemin principal jusqu'à la deuxième intersection.
Tourner à gauche et continuer tout droit pour rejoindre le moulin de pierre. En arrivant sur la D4 (PRUDENCE), tourner à gauche et rester sur le côté gauche proche du moulin.
Laisser le moulin de pierre sur sa gauche, emprunter le chemin à droite et poursuivre tout droit. À l'intersection prendre le chemin le plus à droite pour contourner l'exploitation agricole. Au bout, tourner à gauche pour rejoindre la D3.
Tourner à gauche puis au premier chemin prendre à droite (PRUDENCE). Continuer sur 200m et emprunter le chemin à gauche. À la bifurcation, continuer à droite sur le chemin. Traverser la route D4 (PRUDENCE), continuer tout droit jusqu'à la prochaine route et prendre le chemin en face.
À l'intersection, tourner à gauche. Au bout, tourner encore à gauche et remonter le second chemin à droite qui longe le cimetière. Au bout du chemin, tourner à gauche puis continuer jusqu'au centre du village. À l'intersection, tourner à gauche pour rejoindre le point de départ.

Dos à la boulangerie, se diriger vers l'église puis emprunter la rue d'Aval en passant devant l'école moderne en bois jusqu'à la mare Boudeville.
À la mare, prendre le chemin à droite puis à droite pour longer la mare, continuer tout droit.
Au bout du chemin, prendre à gauche pour arriver face au terrain de football. Emprunter le chemin à droite pour rejoindre la route départementale D4. Au bout, prendre à gauche (PRUDENCE).
Longer la salle des fêtes puis prendre le chemin à droite. À la sortie du chemin, tourner à droite et suivre la rue de la planchette sur 200m. À l'intersection, prendre à gauche sur le chemin de l'abbaye. Au croisement, continuer tout droit vers le verger.
Au verger, prendre le chemin à droite, longer la haie d'arbres et rejoindre la D3 (face à la déchetterie). Arrivé à la route, prendre à gauche sur 200m puis emprunter le premier chemin à gauche

Infos parcours





Difficulté



Balisateur



9,8km



de 122m à 153m



3h
1h15 (VTT)



101 D+

Comment suivre le balisateur ?

- Continuité du circuit
- Changement de direction
- Mauvaise direction

L'usage de ce circuit se fait sous la seule responsabilité des randonneurs.



À découvrir à proximité

- Le moulin de pierre
- Le village de Tournay
- Le parc d'éoliennes